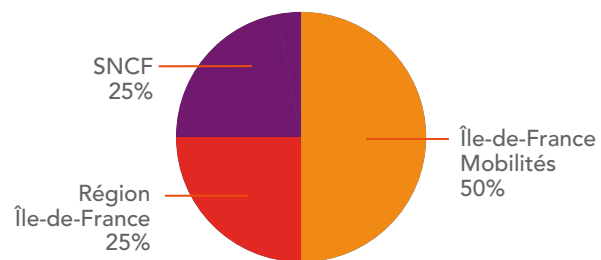


## > ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS ET LA RÉGION SE MOBILISENT POUR VOS TRANSPORTS

- L'accessibilité des réseaux de transport aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un objectif prioritaire de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités pour assurer une mobilité pour tous.
- Cette démarche qui associe la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, les transporteurs et les gestionnaires de voirie se poursuit quotidiennement par des travaux sur les infrastructures franciliennes (gares et points d'arrêts bus), et dans les choix de nouveaux matériels roulants.
- Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par Île-de-France Mobilités, a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux bus, la mise en accessibilité de 266 gares, et le développement de services associés, notamment l'information des voyageurs. Le coût de ces aménagements pour les gares est de 1,4 milliard d'euros.
- Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Montereau s'inscrivent dans ce cadre. Ils permettront l'accès des personnes à mobilité réduite, du parking de la gare jusqu'aux quais, tout en facilitant également l'accès pour l'ensemble des voyageurs.

### > MONTANT DES TRAVAUX DANS VOTRE GARE : 21 700 000 €



PARIMAGE - 28943 - SNCF - RCS BOBIGNY B 552 049 447 - 01/2018

## GARE DE MONTEREAU



## PRIORITÉ À L'ACCÈS ET AU CONFORT



DÉBUT DES TRAVAUX : JANVIER 2018  
DURÉE DES TRAVAUX : 18 MOIS

## > LES AMÉNAGEMENTS À VENIR



Construction d'un nouveau passage souterrain équipé de 4 ascenseurs



Rehaussement des quais



Allongement du quai 5



Installation de nouveaux abris



Mise en place de bandes d'éveil à la vigilance



Mise en conformité de l'éclairage et signalétique

## > FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Chacun d'entre nous peut être confronté à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière permanente (personnes en situation de handicap ou âgées) ou temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants...). Pour cela, nous intervenons dans votre gare.

## > PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

Pour limiter les interruptions de circulation des trains en journée (notamment en heure de pointe) et assurer la sécurité des voyageurs, des travaux bruyants devront être effectués de nuit en semaine et pendant plusieurs week-ends. Ces travaux feront l'objet d'une communication spécifique.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée et soyez assurés que nous faisons en sorte que les nuisances, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et les plus faibles possible.

Retrouvez l'actualité de votre ligne sur le blog [www.maligner.transilien.com](http://www.maligner.transilien.com).